Avis public de scrutin
Date du scrutin : 7 novembre 2021

Par cet avis public, Réal Dulmaine, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :
   Poste de mairesse ou de maire
   - Jocelyn Bluteau, 912-10, rue Principale à Wickham;
   - Carole Côté, 1586, 11e rang à Wickham;
   - Ian Lacharité, 528, 11e rang à Wickham.

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants:

   Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**
   Pour les sections de vote 1 à 7 Lieu : Centre communautaire, 893, rue Moreau à Wickham, J0C 1S0

   Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**
   Pour les sections de vote 1 à 7 Lieu : Centre communautaire, 893, rue Moreau à Wickham, J0C 1S0

   Jours de vote au bureau de la présidente ou du président d'élection : **Mardi 2 novembre 2021**
   Pour les sections de vote 1 à 7 Lieu : Hôtel de ville, 893, rue Moreau à Wickham, J0C 1S0

4. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;

5. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;

6. Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance :
   - Le président d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre à 16 h 30;
   - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

7. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 7 novembre 2021 à 21 h à l'adresse suivante : 893, rue Moreau à Wickham.

8. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.
   Adresse : 893, rue Moreau à Wickham Téléphone : 819 398-6878

Signature

Donné à Wickham, le 5 octobre 2021.

_____

Président d'élection

SM-41 (21-06)
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 171
Règlement sur le vote par correspondance, art. 6